



**Intervention SNMH CGT
au rassemblement
des personnels des secteurs
du ministère de la Culture
le vendredi 10 juin 2022
aux colonnes de Buren**

Le service public de la culture en devenir !

Le Centre des Monuments Nationaux

La perte de pouvoir d'achat subie au Centre des Monuments Nationaux comme dans la Fonction publique depuis des années avec le gel du point d'indice est massive et ne fait que s'aggraver avec l'inflation. Aujourd'hui avec des grilles salariales et des évolutions de carrière complètement écrasés cela veut dire que des agents pourtant titulaires ou en CDI se retrouvent à ne pas savoir comment faire pour vivre décemment de plus en plus tôt dans le mois.

Augmenter les salaires de 10% qu'est-ce que cela signifie pour des agents que l'on recrute et paie au lance-pierre mais à qui on demande d'être polyglottes pour accueillir un public international, d'assurer des visites qui font la renommée de l'établissement, d'assurer l'accueil mais aussi la sécurité et la sûreté des visiteurs et du patrimoine. Ce que nous exigeons c'est une reconnaissance des qualifications des agents.

Les métiers dans notre établissement sont hautement qualifiés notamment pour les métiers de la restauration et de la conservation des monuments mais également pour tous les métiers de la médiation culturelle. Malheureusement les salaires et les moyens sont devenus tellement dérisoires que le turn-over y est effrayant.

Faute de concours, des savoir-faire disparaissent comme dans les métiers d'art spécialité jardinier alors que nous avons 82 sites avec des parcs et jardins à préserver.

Ce que nous réclamons également c'est la fin de la précarité massive qui sert à pallier le sous-effectif créé par la destruction des emplois permanents. Nous revendiquons l'augmentation de 10% des effectifs du Centre des monuments

nationaux soit 150 postes supplémentaires : dans les monuments comme dans les services du siège.

10% d'emplois en plus cela permettrait d'éviter d'avoir un recours abusif à des CDD comme à deux pas d'ici à l'Hôtel de la Marine. Un monument qui a ouvert il y a un an avec d'emblée du sous-effectif, une externalisation des missions et une précarité jamais connue jusqu'alors. Grâce à la mobilisation des agents nous avons obtenus des CDIations mais aujourd'hui encore on est loin du compte !

Cette précarité ne s'applique plus qu'aux seuls primo arrivants. Aujourd'hui des agents des services généraux du siège en poste depuis plus de 20 ans voient leur poste supprimé et remplacé par de l'externalisation. On les menace de les muter – du jour au lendemain – à l'autre bout de la France ou de les rétrograder... On voyait ça dans le privé lors de fermetures d'usines, on commence à l'appliquer au CMN pour fermer des services ! Encore un pas franchi dans la violence sociale !

Ce n'est pas le travail qui disparaît puisque celui-ci est indispensable. Non, ce sont les agents publics que l'on fait disparaître. On commence par nous dire que ça concerne des métiers qui ne sont pas dans le cœur des missions de l'établissement comme le ménage, pourtant comment accueillir des visiteurs s'il n'y a pas des personnels pour nettoyer les sites ? Puis ce sont les jardiniers, les métiers de la sécurité-sûreté, les métiers de la médiation culturelle... Demain tous précaires ? Tous externalisés ?

Pour nous il est urgent de ré internaliser ces missions et ces travailleurs essentiels au fonctionnement de notre établissement !

Il y en a marre d'être des travailleurs pauvres et précarisé ! Les agents de la culture travaillent pour l'intérêt général, pour le bien commun qu'est la culture, pour le bien-être et l'émancipation. Qu'est-ce que cela signifie quand on n'a même pas les moyens de vivre décemment.

Stop à la casse des services publics.

Stop à la casse des travailleurs.

Stop à la casse du travail.

Stop à la casse de la culture.

Colonne de Buren, 10 juin 2022